

LE BUDGET PRÉVISIONNEL ET LE DOSSIER DE SUBVENTION



ORGANISATEUR : UNION RÉGIONALE DES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET ÉDUCATIVES EN HAUTS-DE-FRANCE

THÈME : LES FINANCES D'UNE ASSOCIATION, LES FINANCES D'UNE ASSOCIATION

 Initiation

 Gratuit

 2h

 Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Avoir le siège social de son association sur la collectivité proposant la formation

Formation accessible à maximum 2 bénévoles d'une même association

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Le budget prévisionnel d'une association évalue à l'avance les dépenses envisagées et les ressources nécessaires pour l'exercice à venir.

Au programme:

Qu'est ce qu'un budget prévisionnel ? Quelle en est l'utilité ? Comment le présenter ?

DATE(S) DE LA FORMATION

06 octobre 2020

18h00

LIEU DE LA FORMATION

MAISON DES ASSOCIATIONS - 8 Ter rue d'Alsace

59370 Mons-en-Baroeul

POUR S'INSCRIRE

 03 20 63 91 79

 contact@uracen.org

STRUCTURE FORMATRICE

 Union régionale des associations culturelles et éducatives en Hauts-de-France

 [Voir la présentation de cette structure](#)